

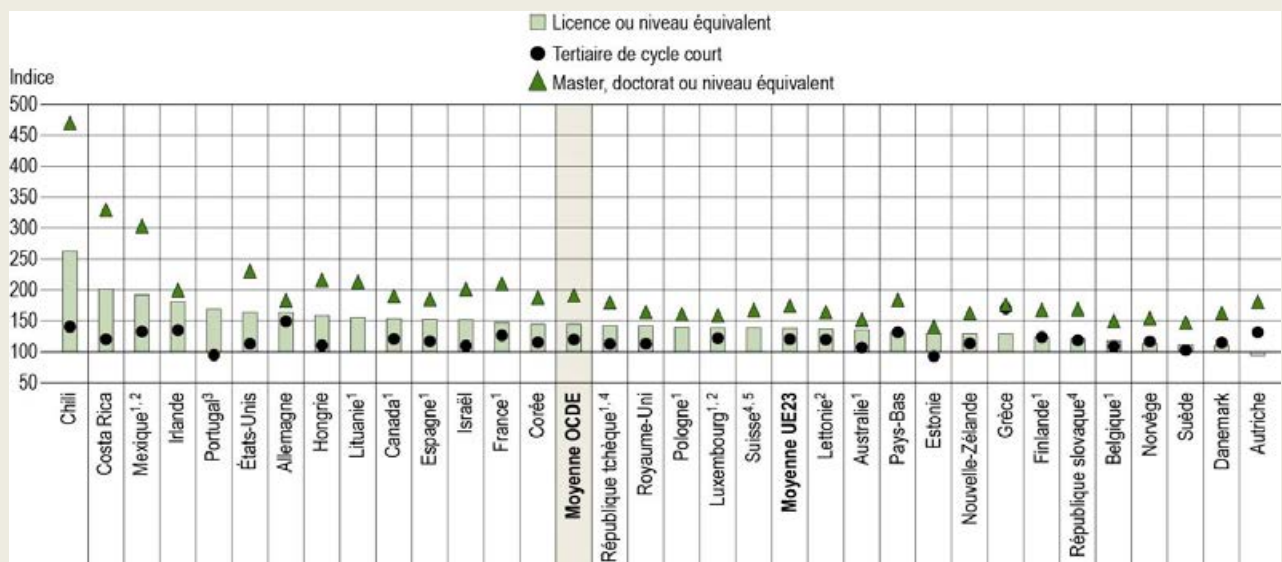
Indicateur A4. Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

Faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire après une formation de cycle court gagnent 20 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Leur avantage salarial augmente et atteint 44 % après une licence et 91 % après un master ou un doctorat.
- Un différentiel salarial persiste entre les sexes à tous les niveaux de formation ; il est plus important au niveau de formation égal à l'enseignement tertiaire. Les femmes gagnent moins que les hommes même si elles sont diplômées de l'enseignement tertiaire dans le même domaine d'études qu'eux.
- Les grands domaines d'études les plus rémunérateurs sont l'ingénierie, les industries de transformation et la construction, et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Graphique A4.1. Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation (2017)

Actifs occupés (à temps plein ou partiel) âgés de 25 à 64 ans ; deuxième cycle du secondaire = 100



1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Le niveau licence ou équivalent inclut les niveaux master, doctorat ou équivalents.

4. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification CITE 2011 des niveaux de formation.

5. Les niveaux licence, master, doctorat ou équivalents incluent l'enseignement tertiaire de cycle court.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus relatifs des actifs rémunérés âgés de 25 à 64 ans titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Source : OCDE (2019), tableau A4.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976992>

Contexte

Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de formation entraîne l'amélioration des débouchés sur le marché du travail (voir l'indicateur A3) et l'augmentation des rémunérations. La perspective de percevoir une rémunération plus élevée et de la voir de surcroît augmenter au fil du temps est, avec d'autres avantages sociaux, un aiguillon important qui incite les individus à faire des études et parfaire leur formation.

Un diplôme de l'enseignement tertiaire est en particulier associé à une rémunération plus élevée dans tous les pays de l'OCDE. Toutefois, cet avantage varie parfois selon l'âge, le sexe, le niveau de l'enseignement tertiaire et le domaine d'études. Les individus plus qualifiés et plus expérimentés sont plus susceptibles de gagner davantage. Toutefois, la rémunération varie toujours selon le sexe indépendamment de l'âge, du niveau de formation et du domaine d'études dans de nombreux pays.

Des facteurs autres que ceux liés à la formation, dont la demande de compétences sur le marché du travail, l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation, la législation sur le salaire minimal et le droit du travail, les structures et les usages professionnels (dont la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives et la qualité des conditions de travail) interviennent aussi dans la rémunération des travailleurs. Ces facteurs contribuent aussi aux différences dans la répartition des rémunérations.

Autres faits marquants

- Dans l'ensemble, la probabilité de gagner plus que le revenu médian augmente avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, environ deux diplômés de l'enseignement tertiaire sur trois gagnent plus que le revenu médian calculé sur la base de tous les actifs occupés, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel ; à titre de comparaison ce n'est le cas que d'environ un individu sur quatre chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire augmente avec l'âge. Les 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent près de 40 % de plus que ceux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et leurs aînés (les 45-54 ans) gagnent 70 % de plus.
- Dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, le différentiel salarial entre les sexes est moins important après une formation en rapport avec l'éducation ou les TIC et plus important après une formation en commerce, en administration ou en droit.

Remarque

Cet indicateur présente deux types de rémunération relative. Dans le premier, la rémunération de référence est celle des adultes au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les comparaisons montrent les écarts de rémunération entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux ayant un niveau de formation différent. Dans le second, qui est utilisé pour rendre compte des écarts de rémunération entre les sexes, la rémunération de référence est celle des hommes. Dans les deux cas, l'accent est mis sur la rémunération *relative*, de sorte que l'augmentation ou la diminution des écarts peut refléter un changement dans le groupe à l'étude (le numérateur) ou le groupe de référence (le dénominateur). La rémunération relative plus élevée des diplômés de l'enseignement tertiaire peut par exemple refléter la rémunération plus élevée de cette catégorie ou la rémunération moins élevée des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Analyse

Rémunération relative, selon le niveau de formation

La rémunération tend à augmenter avec le niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les 25-64 ans actifs occupés à temps plein ou à temps partiel gagnent 21 % de moins que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'ils ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement, mais en gagnent 57 % de plus s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A4.1).

Un diplôme tertiaire procure en effet un avantage salarial important dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE. L'avantage salarial relatif des travailleurs à temps plein et à temps partiel est le plus important au Chili, en Colombie et au Costa Rica, où les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus de deux fois plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans ces trois pays, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire compte parmi les moins élevés des pays membres et partenaires des pays de l'OCDE (moins de 25 %), ce qui explique en partie leur avantage salarial relatif (OCDE, 2017^[1]).

L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire varie toutefois sensiblement entre les niveaux de l'enseignement tertiaire. Dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE, les actifs occupés gagnent plus après un master ou un doctorat qu'après une licence et après une licence qu'après une formation tertiaire de cycle court. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les travailleurs gagnent 20 % de plus après une formation tertiaire de cycle court que s'ils sont au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'avantage salarial augmente pour atteindre 44 % après une licence et près de 91 % après un master ou un doctorat (voir le graphique A4.1).

Ce constat général souffre quelques exceptions importantes. En Estonie et au Portugal, les actifs occupés gagnent moins s'ils ont suivi une formation tertiaire de cycle court que s'ils sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Autriche, ce constat vaut pour les licenciés. Dans ces trois pays, ces groupes représentent toutefois un pourcentage peu élevé de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire. De plus, la rémunération des travailleurs est plus élevée après une formation tertiaire de cycle court qu'après une licence en Autriche, au Danemark, en Finlande et en Norvège, contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des pays. Tous ces pays, sauf le Danemark, comptent parmi ceux où le pourcentage de diplômés à l'issue d'une formation tertiaire de cycle court est le plus élevé : 10 % au moins des adultes sont diplômés de ce niveau (voir l'indicateur A1).

Variation de la rémunération des diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le groupe d'âge et dans le temps

L'élévation du niveau de formation entraîne l'augmentation de la rémunération durant toute la vie active ; cet avantage est particulièrement élevé chez les travailleurs plus âgés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les jeunes (les 25-34 ans) gagnent près de 40 % de plus s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire que s'ils sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Quant à leurs aînés (les 45-54 ans), ils en gagnent 70 % de plus. L'avantage salarial augmente avec l'âge dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE, mais son ampleur varie sensiblement : il est supérieur à 70 points de pourcentage au Chili, en Colombie et en Irlande, mais inférieur à 10 points de pourcentage en Estonie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande (voir le graphique A4.2).

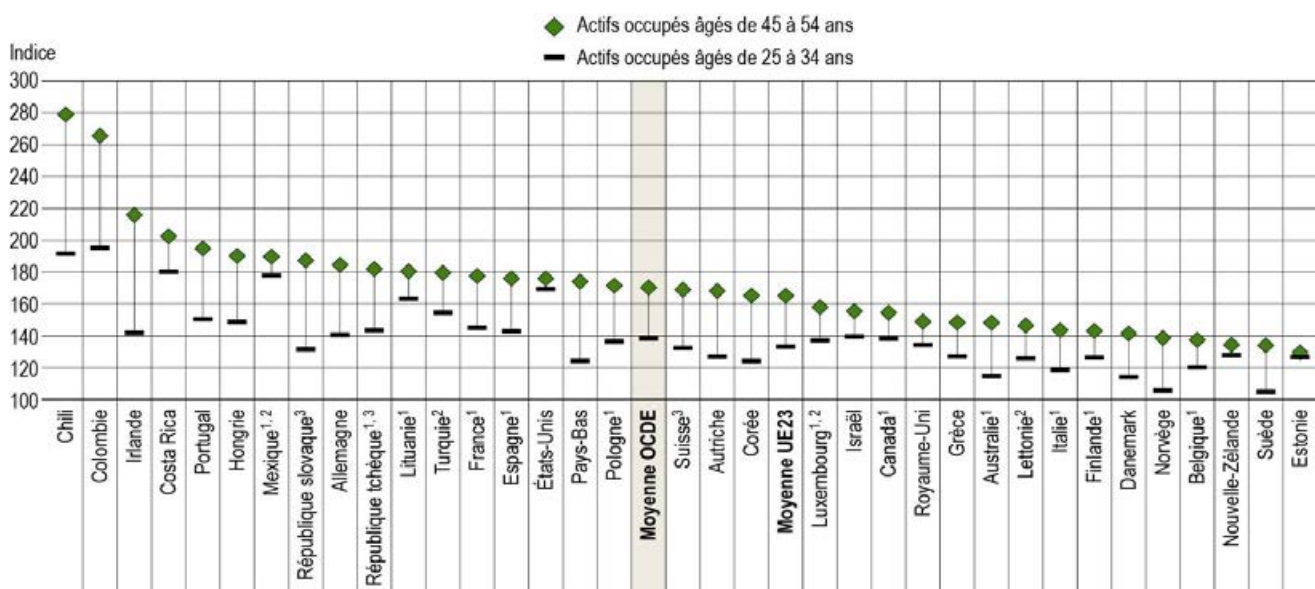
L'avantage salarial plus élevé des aînés signifie soit que cet avantage augmente avec l'expérience, soit qu'il est moins élevé chez les jeunes (ou que les deux effets se conjuguent). L'âge est un indicateur de l'expérience professionnelle dans le premier cas, mais de l'évolution au fil du temps dans le second cas. Il n'est pas possible d'identifier le facteur le plus déterminant des résultats de chaque pays dans le graphique A4.2, mais l'analyse de l'évolution de l'avantage salarial au cours de la dernière décennie permet de mieux cerner le phénomène.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire n'a pas sensiblement évolué entre 2007 et 2017. Dans au moins 20 pays membres et partenaires de l'OCDE, l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire a varié de moins de 10 points de pourcentage au cours des dix dernières années ; la différence est même inférieure à 5 points de pourcentage dans de nombreux cas. Cette évolution ne porte que sur une décennie, mais elle montre que dans de nombreux pays de l'OCDE, l'avantage salarial des travailleurs plus âgés s'explique essentiellement par la relation positive entre la rémunération relative et l'expérience professionnelle.

L'augmentation de l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire au fil de leur carrière peut notamment s'expliquer par le fait que les individus plus instruits sont plus susceptibles de trouver un emploi et de le garder et ont davantage la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le cadre professionnel.

Graphique A4.2. Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le groupe d'âge (2017)

Actifs occupés (à temps plein ou partiel) âgés de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans ; deuxième cycle du secondaire = 100



1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification CITE 2011 des niveaux de formation.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 45 à 54 ans.

Source : OCDE (2019), base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933977011>

Écart de la rémunération relative par rapport au revenu médian

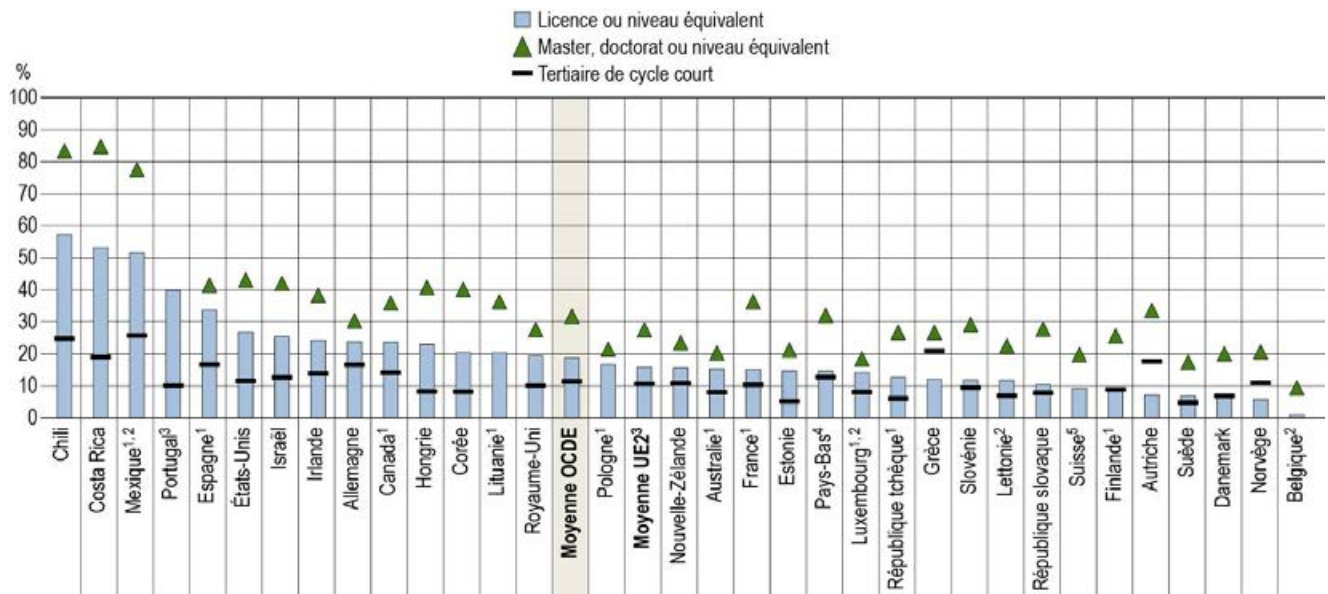
Une asymétrie importante de la répartition des travailleurs entre les catégories de revenus est le signe d'inégalités de revenus, qui peuvent affecter la cohésion sociale des communautés et influencer fortement sur la croissance économique. Les chiffres sur la répartition des rémunérations entre les niveaux de formation indiquent dans quelle mesure les rémunérations se concentrent autour du revenu médian dans un pays. Le « revenu médian » est calculé sur la base de la rémunération de tous les actifs occupés, sans contrôle des différences de temps de travail.

Dans les pays membres et partenaires de l'OCDE, la probabilité de gagner plus que le revenu médian augmente avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 68 % des diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus du double du revenu médian calculé sur la base de tous les actifs occupés, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel, contre 26 % seulement des adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La différence est plus frappante encore si l'analyse porte sur les actifs qui gagnent plus de deux fois plus que le revenu médian. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs dont la rémunération représente plus du double du revenu médian s'établit à 23 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, mais à 7 % seulement chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et à 3 % seulement chez ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A4.2).

La répartition des travailleurs entre les catégories de revenus est plus asymétrique dans certains pays que dans d'autres. Plus de 80 % des diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que le revenu médian au Chili, en Colombie, au Costa Rica, en Hongrie, au Mexique et au Portugal. De surcroît, la moitié d'entre eux gagnent plus de deux fois plus que le revenu médian au Costa Rica et au Mexique. Les pays où les inégalités de revenus sont relativement fortes tendent aussi à compter parmi ceux où l'effectif non diplômé de l'enseignement tertiaire, voire du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le plus élevé (OCDE, 2018^[2]).

Graphique A4.3. Pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire dont les revenus sont supérieurs à deux fois le revenu médian, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2017)

Actifs occupés (à temps plein ou partiel) âgés de 25 à 64 ans



1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Le niveau licence ou équivalent inclut les niveaux master, doctorat ou équivalents.

4. Les données concernent uniquement les actifs occupés à plein temps toute l'année.

5. Les niveaux licence, master, doctorat ou équivalents incluent l'enseignement tertiaire de cycle court.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de 25-64 ans titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et dont les revenus sont supérieurs à deux fois le revenu médian.

Source : OCDE (2019), base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

La répartition des diplômés de l'enseignement tertiaire entre les catégories de revenus varie parfois sensiblement selon les niveaux de l'enseignement tertiaire. Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, le pourcentage de travailleurs gagnant plus de deux fois le revenu médian augmente de niveau en niveau dans l'enseignement tertiaire : formation de cycle court, licence, master et, enfin, doctorat. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs occupés gagnant plus de deux fois le revenu médian s'établit à 11 % après une formation tertiaire de cycle court, à 19 % après une licence et à 32 % après un master ou un doctorat (voir le graphique A4.3).

Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études

L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire varie aussi en fonction de leur domaine d'études. Dans les 14 pays membres de l'OCDE dont les données sont disponibles, les grands domaines d'études les plus rémunérateurs sont l'ingénierie, les industries de transformation et la construction (6 pays) et les TIC (4 pays). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire en 2017 s'établit seulement à 14 % dans le domaine de l'ingénierie, des industries de transformation et de la construction et à 4 % dans le domaine des TIC. Avec les rémunérations comme indicateur de la demande sur le marché du travail, ces chiffres suggèrent l'existence d'un déséquilibre entre les diplômés les plus demandés sur le marché et les diplômés présents actuellement sur le marché dans certains pays. Ce déséquilibre pourrait en effet contribuer à expliquer l'avantage salarial important observé dans certains domaines d'études dans quelques-uns de ces pays (voir l'encadré A1.1 dans l'indicateur A1).

Dans certains pays, l'avantage salarial varie peu entre les domaines d'études. C'est le cas en Australie et en Finlande, où le diplôme le plus rémunérateur procure un avantage salarial de 30 % à 40 % plus élevé que le diplôme le moins rémunérateur. Dans d'autres pays, par exemple aux États-Unis et au Royaume-Uni, les diplômés des branches les plus rémunératrices gagnent presque deux fois plus que les diplômés des branches les moins rémunératrices (voir le tableau A4.4). La différence de rémunération entre les domaines d'études peut en partie s'expliquer par l'importance variable du travail à temps plein ou à temps partiel.

Dans certains pays, des domaines d'études sont associés à un désavantage salarial dans l'enseignement tertiaire, par comparaison avec les adultes au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Royaume-Uni par exemple, les diplômés en lettres et arts, en sciences sociales, en journalisme ou en information gagnent moins en moyenne si la formation qu'ils ont suivie relève de l'enseignement tertiaire plutôt que du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le même pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire en ingénierie, en industries de transformation ou en construction ou en sciences naturelles, en mathématiques ou en statistiques gagnent 60 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique A4.4).

Les données de quelques pays capables de désagréger les rémunérations par discipline sont révélatrices des différences marquées qui existent parfois entre les disciplines du même grand domaine d'études. Dans le domaine de la santé par exemple, les diplômés gagnent environ deux fois plus en médecine ou en dentisterie qu'en soins infirmiers et autres disciplines proches dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles (voir le tableau A4.4).

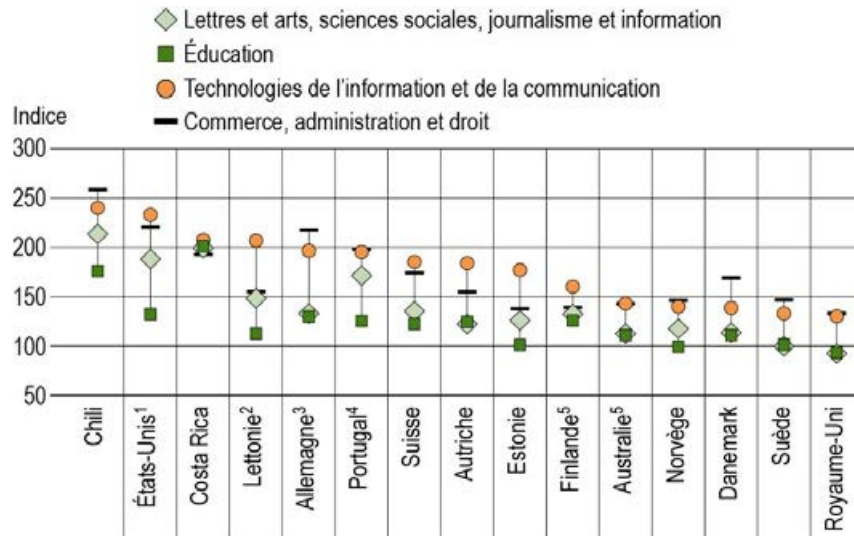
Différences de rémunération entre les femmes et les hommes, selon le niveau de formation

Les femmes ne gagnent autant que les hommes dans aucun pays membre ou partenaire de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, les diplômées de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein ne gagnent que 75 % de la rémunération de leurs homologues masculins. L'écart salarial défavorable aux femmes s'établit à 25 % au niveau de formation égal à l'enseignement tertiaire et est légèrement supérieur à celui qui s'observe aux niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (22 %) et égal au deuxième cycle de

l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (également 22 %) (voir le tableau A4.3).

Graphique A4.4. Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2017)

Diplômés de l'enseignement tertiaire (actifs occupés à temps plein ou partiel) âgés de 25 à 64 ans ; deuxième cycle du secondaire (tous domaines d'études confondus) = 100



1. Les données se rapportent aux domaines d'études au niveau de la licence.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Les revenus se rapportent aux programmes universitaires uniquement.

4. Lettres et arts, sciences sociales, journalisme et information ne comprennent pas le sous-domaines des langues étrangères.

5. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme tertiaire en technologies de l'information et de la communication.

Source : OCDE (2019), tableau A4.4. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933977049>

Comme les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel, l'écart de rémunération moyenne (calculée sur la base des travailleurs à temps plein et à temps partiel) est encore plus important entre les sexes. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel ne gagnent en moyenne que 69 % de la rémunération des hommes dans les pays de l'OCDE (OECD, 2019^[3]).

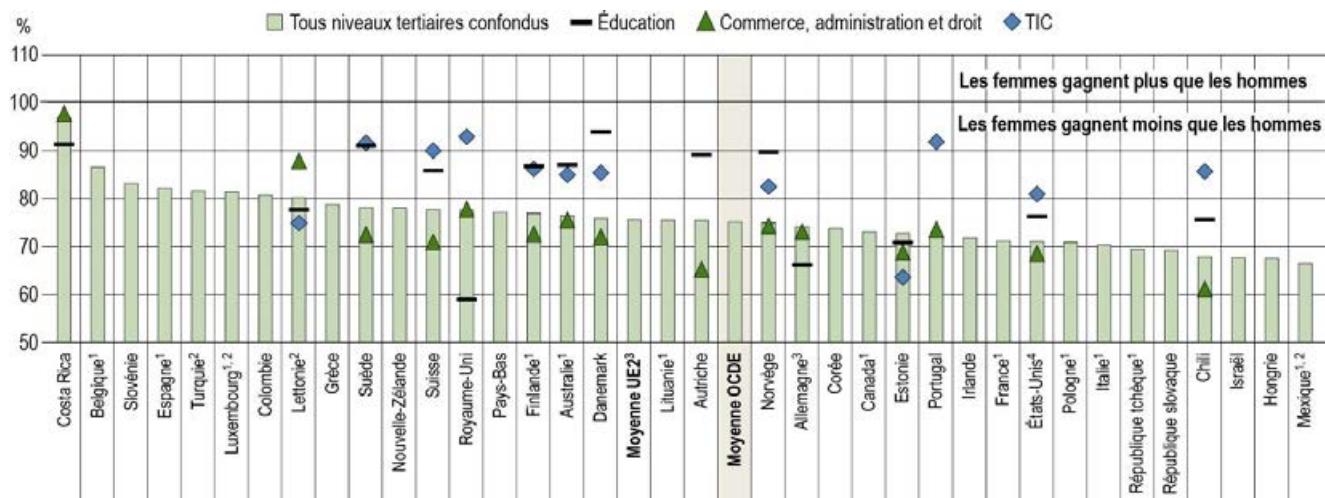
Les raisons qui expliquent ces écarts entre les sexes résident dans les stéréotypes sexistes, les conventions sociales et la discrimination envers les femmes (OCDE, 2018^[4]), mais également dans les différences de domaines d'études entre les hommes et les femmes. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir opté pour des domaines d'études plus rémunérateurs comme l'ingénierie, les industries de transformation et la production ou les TIC, alors que les femmes sont plus nombreuses à avoir choisi des domaines d'études moins rémunérateurs comme l'éducation et les lettres et arts (voir l'indicateur B4).

Le graphique A4.5 montre toutefois que les femmes gagnent moins que les hommes même si elles ont choisi le même domaine d'études qu'eux. Il apparaît en effet que les femmes ne gagnent plus que les hommes dans aucun des domaines d'études dont les données sont disponibles – même si l'écart salarial est plus ténue dans

certaines domaines que dans d'autres. Dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, l'écart salarial est moins important dans le domaine de l'éducation et des TIC et plus important dans le domaine du commerce, de l'administration et du droit, par comparaison avec l'écart tous domaines d'études confondus. D'autres facteurs peuvent contribuer à expliquer l'écart salarial entre hommes et femmes dans le même domaine d'études, notamment la différence entre les secteurs d'activité, l'évolution de la carrière, le type de professions et le type de contrat.

Graphique A4.5. Revenus des femmes en pourcentage de ceux des hommes, selon le domaine d'études (2017)

Diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein



1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Les revenus se rapportent aux programmes universitaires uniquement.

4. Les données se rapportent aux domaines d'études au niveau de la licence.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

Source : OCDE (2019), base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/> Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933977068>

Depuis quelques années, les gouvernements se préoccupent davantage des écarts salariaux entre les sexes. De nombreux pays ont adopté de nouvelles politiques visant à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Certains pays ont pris des mesures concrètes, notamment au sujet de la transparence des rémunérations, pour améliorer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (OCDE, 2018^[4]). Dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, l'écart salarial entre les diplômées et diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué entre 2010 et 2017. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données des deux années de référence sont disponibles, l'écart s'est réduit d'environ 1.5 point de pourcentage pour s'établir à un peu plus de 5 points de pourcentage en Autriche, en Corée et en Estonie (OECD, 2019^[3]).

Définitions

Le terme « **adultes** » désigne la population âgée de 25 à 64 ans.

Le **niveau de formation** correspond au plus haut niveau d'enseignement dont les individus sont diplômés.

Les **domaines d'études** sont dérivés des domaines d'études et de formation de la CITE 2013 (CITE-F 2013). La liste de tous les domaines d'études cités dans ce rapport figure dans le *Guide du lecteur*.

Niveaux de formation : les niveaux de la CITE 2011 sont tous décrits dans le *Guide du lecteur*, au début du présent rapport.

Méthodologie

L'analyse de la rémunération relative de la population par niveau de formation et de la répartition des revenus est basée sur les travailleurs à temps plein et à temps partiel. Le temps de travail n'est pas contrôlé, alors qu'il peut influencer sur la rémunération en général et sur la répartition en particulier. L'analyse des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes porte uniquement sur les travailleurs à temps plein. Concernant la rémunération des travailleurs à temps plein, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition de travailleur à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire minimal.

Les données sur les rémunérations se basent sur une période de référence annuelle, mensuelle ou hebdomadaire, selon les pays. La longueur de la période de référence des rémunérations varie aussi. Pour la plupart des pays, les données se rapportent aux revenus avant impôts. Les rémunérations des travailleurs indépendants sont exclues des chiffres de nombreux pays ; il n'existe pas de méthode simple et comparable qui permette de faire la distinction entre les revenus du travail et le rendement du capital investi dans l'entreprise.

Cet indicateur ne tient pas compte de l'impact des revenus effectifs générés par les services publics gratuits. En conséquence, bien que les rémunérations puissent être inférieures dans certains pays que dans d'autres, les soins de santé et l'enseignement, par exemple, peuvent être gratuits.

La rémunération moyenne des hommes et des femmes n'est pas la moyenne simple de la rémunération des hommes et des femmes, mais est calculée sur la base de la rémunération de l'ensemble de la population. Pour calculer cette moyenne globale, la rémunération moyenne des hommes et des femmes est pondérée en fonction du pourcentage d'hommes et de femmes à chaque niveau de formation.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2019^[5]) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Source

Cet indicateur est basé sur la collecte de données sur l'enseignement et les rémunérations du réseau LSO (*Labour Market and Social Outcomes of Learning*) de l'OCDE qui est chargé d'élaborer les données relatives aux retombées de l'éducation sur l'économie, le marché du travail et la société. La collecte de données prend en compte la rémunération des actifs occupés durant la période de référence qui travaillent à temps plein ou à temps partiel toute l'année ou pendant une partie de l'année. Cette base de données contient des données sur la dispersion des rémunérations ainsi que sur la rémunération des actifs scolarisés et non scolarisés. Les données de la plupart des pays proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages, telles que les enquêtes sur la population active, les Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC) de l'Union européenne et d'autres collectes de données spécifiques sur les niveaux de rémunération. Un quart environ des pays utilisent les données fiscales ou autres. Voir les remarques spécifiques aux pays sur les sources nationales à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Remarque concernant les données fournies par Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [5]
- OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes: Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264203426-fr>. [4]
- OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-fr>. [2]
- OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr>. [1]
- OECD (2019), *Base de données de Regards sur l'éducation - Éducation et revenus*, http://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_EARNINGS. [3]

Tableaux de l'indicateur A4

Tableau A4.1	Revenus du travail relatifs des actifs occupés, selon le niveau de formation (2017)
Tableau A4.2	Comparaison du niveau de revenus par rapport au revenu médian, selon le niveau de formation (2017)
Tableau A4.3	Différences de revenus du travail entre les femmes et les hommes travaillant à temps plein, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2017)
Tableau A4.4	Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2017)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2019. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

StatLink : <https://doi.org/10.1787/888933980849>

Tableau A4.1. Revenus du travail relatifs des actifs occupés, selon le niveau de formation (2017)

Adultes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail (actifs occupés à temps plein ou partiel) ; deuxième cycle du secondaire = 100

	Below upper secondary	Post-secondary non-tertiary	Tertiary			Total
			Short-cycle tertiary	Bachelor's or equivalent	Master's, doctoral or equivalent	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OECD						
Countries						
Australia ¹	87	101	107	135	152	131
Austria	67	107	131	93	181	147
Belgium ¹	91	102	109	117	150	130
Canada ¹	86	122	121	153	190	146
Chile	69	a	140	263	470	238
Colombia ²	69	m	x(6)	x(6)	x(6)	232
Czech Republic ^{2,3}	74	m	112	142	180	169
Denmark	79	138	115	110	163	128
Estonia	89	90	93	130	141	130
Finland ¹	98	119	124	123	168	140
France ²	79	m	126	147	210	157
Germany	74	111	149	163	183	169
Greece	76	98	170	129	176	137
Hungary	79	98	110	159	216	179
Iceland	m	m	m	m	m	m
Ireland	103	102	135	181	200	174
Israel	82	a	110	151	202	156
Italy ³	74	m	x(6)	x(6)	x(6)	139
Japan	m	m	m	m	m	m
Korea	75	a	115	145	188	141
Latvia ⁴	88	100	120	136	164	146
Lithuania ⁵	86	113	a	155	213	179
Luxembourg ^{1,4}	77	c	122	139	159	148
Mexico ^{1,4}	59	a	133	192	303	195
Netherlands	82	124	132	132	184	150
New Zealand	90	109	113	130	163	133
Norway	76	101	117	113	155	126
Poland ¹	83	100	m	139	161	156
Portugal	76	106	95	169 ^d	x(4)	169
Slovak Republic ²	64	m	119	121	169	163
Slovenia	m	a	m	m	m	m
Spain ¹	76	93 ^r	117	152	185	157
Sweden	79	111	103	112	147	122
Switzerland ²	78	m	x(4,5)	139 ^d	167 ^d	153
Turkey ⁴	73	a	x(6)	x(6)	x(6)	164
United Kingdom	79	a	113	142	165	142
United States	69	m	113	164	231	172
OECD average	79	m	120	144	191	157
EU23 average	81	107	121	138	174	152
Partners						
Argentina	m	m	m	m	m	m
Brazil	m	m	m	m	m	m
China	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	71	c	121	201	330	201
India	m	m	m	m	m	m
Indonesia	m	m	m	m	m	m
Russian Federation	m	m	m	m	m	m
Saudi Arabia	m	m	m	m	m	m
South Africa	m	m	m	m	m	m
G20 average	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2016.

2. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification CITE 2011 des niveaux de formation.

3. Année de référence : 2015.

4. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

5. Année de référence : 2014.

Source : OCDE (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976916>

Tableau A4.2. Comparaison du niveau de revenus par rapport au revenu médian, selon le niveau de formation (2017)

Revenu médian des adultes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail (actifs occupés à temps plein ou partiel), tous niveaux de formation confondus

	Below upper secondary					Upper secondary or post-secondary non-tertiary					Tertiary				
	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OECD															
Countries															
Australia ¹	13	57	22	4	4	8	50	29	8	6	5	31	36	14	14
Austria	37	42	16	4	1	21	32	30	11	6	16	19	23	18	23
Belgium ²	10	65	24	c	c	5	59	33	3	c	2	30	50	14	4
Canada ¹	38	33	16	6	7	29	28	21	11	11	21	22	21	15	22
Chile	25	50	18	4	3	13	41	26	10	10	4	16	18	14	48
Colombia	36	36	21	5	3	18	28	35	10	9	7	12	22	14	45
Czech Republic ³	22	58	17	2	0	10	47	32	8	4	3	18	37	18	23
Denmark	29	40	24	4	2	17	38	34	8	4	14	24	38	13	11
Estonia	21	47	18	9	5	14	48	19	10	8	9	31	26	17	17
Finland ¹	29	36	25	6	3	22	38	30	7	3	14	22	33	17	15
France ³	34	40	18	5	3	22	37	28	8	5	10	21	32	18	19
Germany	40	36	17	5	2	22	35	27	10	5	12	18	25	20	25
Greece	33	39	19	4	4	18	36	30	10	6	10	23	33	20	14
Hungary	0	80	15	3	1	0	60	26	8	6	0	18	32	20	29
Iceland	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Ireland	40	29	20	6	6	29	33	22	8	7	16	20	21	18	25
Israel	23	54	14	5	4	20	44	20	8	9	10	26	22	14	27
Italy ³	31	34	25	7	3	18	29	30	12	10	15	20	27	15	23
Japan	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Korea	31	51	14	3	c	16	46	23	8	6	7	28	29	16	19
Latvia ²	12	71	13	2	3	10	63	20	3	4	3	41	32	9	15
Lithuania ⁴	31	44	13	8	3	20	43	19	11	7	15	22	20	17	27
Luxembourg ^{1,2}	20	65	11	4	1	12	52	20	12	3	3	30	30	21	16
Mexico ^{1,2}	29	38	21	8	6	12	26	25	15	21	5	11	15	17	52
Netherlands ⁵	33	36	24	5	2	22	35	27	10	5	15	21	26	18	21
New Zealand	24	41	24	7	5	19	35	26	12	8	14	25	27	18	16
Norway	31	41	21	5	2	15	39	32	9	4	12	23	39	14	11
Poland ¹	0	73	20	5	2	0	58	28	9	5	0	28	34	17	20
Portugal	9	55	25	6	5	6	40	29	10	14	3	14	23	20	40
Slovak Republic	37	45	14	3	1	18	36	29	11	6	12	17	28	19	25
Slovenia	0	84	14	1	0	0	64	28	6	2	0	22	33	25	21
Spain ¹	39	29	20	8	5	27	28	22	13	11	16	17	19	16	32
Sweden	26	44	26	4	1	16	36	36	9	4	15	25	37	14	10
Switzerland	29	51	18	1	c	21	40	30	6	3	10	23	33	19	15
Turkey ²	30	46	18	5	1	16	36	27	14	7	11	13	17	26	33
United Kingdom	28	43	20	5	3	21	39	25	10	6	11	24	27	18	20
United States	42	40	11	4	3	26	38	20	9	8	13	22	22	15	28
OECD average	26	48	19	5	3	16	41	27	9	7	10	22	28	17	23
EU23 average	24	49	19	5	3	15	43	27	9	6	9	23	30	17	21
Partners															
Argentina	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brazil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
China	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	22	50	21	5	3	10	37	31	11	11	3	12	20	15	50
India	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonesia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Russian Federation	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Saudi Arabia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
South Africa	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
G20 average	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2016.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Année de référence : 2015.

4. Année de référence : 2014.

5. Les données concernent uniquement les actifs occupés à plein temps toute l'année.

Source : OCDE (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976935>

Tableau A4.3. Différences de revenus du travail entre les femmes et les hommes travaillant à temps plein, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2017)

Population adulte percevant des revenus du travail (actifs occupés à temps plein) ; revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes

	Below upper secondary					Upper secondary or post-secondary non-tertiary					Tertiary				
	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median	At or below half of the median	More than half the median but at or below the median	More than the median but at or below 1.5 times the median	More than 1.5 times the median but at or below twice the median	More than twice the median
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OECD															
Countries															
Australia ¹	13	57	22	4	4	8	50	29	8	6	5	31	36	14	14
Austria	37	42	16	4	1	21	32	30	11	6	16	19	23	18	23
Belgium ²	10	65	24	c	c	5	59	33	3	c	2	30	50	14	4
Canada ¹	38	33	16	6	7	29	28	21	11	11	21	22	21	15	22
Chile	25	50	18	4	3	13	41	26	10	10	4	16	18	14	48
Colombia	36	36	21	5	3	18	28	35	10	9	7	12	22	14	45
Czech Republic ³	22	58	17	2	0	10	47	32	8	4	3	18	37	18	23
Denmark	29	40	24	4	2	17	38	34	8	4	14	24	38	13	11
Estonia	21	47	18	9	5	14	48	19	10	8	9	31	26	17	17
Finland ¹	29	36	25	6	3	22	38	30	7	3	14	22	33	17	15
France ¹	34	40	18	5	3	22	37	28	8	5	10	21	32	18	19
Germany	40	36	17	5	2	22	35	27	10	5	12	18	25	20	25
Greece	33	39	19	4	4	18	36	30	10	6	10	23	33	20	14
Hungary	0	80	15	3	1	0	60	26	8	6	0	18	32	20	29
Iceland	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Ireland	40	29	20	6	6	29	33	22	8	7	16	20	21	18	25
Israel	23	54	14	5	4	20	44	20	8	9	10	26	22	14	27
Italy ³	31	34	25	7	3	18	29	30	12	10	15	20	27	15	23
Japan	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Korea	31	51	14	3	c	16	46	23	8	6	7	28	29	16	19
Latvia ²	12	71	13	2	3	10	63	20	3	4	3	41	32	9	15
Lithuania ⁴	31	44	13	8	3	20	43	19	11	7	15	22	20	17	27
Luxembourg ^{1,2}	20	65	11	4	1	12	52	20	12	3	3	30	30	21	16
Mexico ^{1,2}	29	38	21	8	6	12	26	25	15	21	5	11	15	17	52
Netherlands ⁴	33	36	24	5	2	22	35	27	10	5	15	21	26	18	21
New Zealand	24	41	24	7	5	19	35	26	12	8	14	25	27	18	16
Norway	31	41	21	5	2	15	39	32	9	4	12	23	39	14	11
Poland ¹	0	73	20	5	2	0	58	28	9	5	0	28	34	17	20
Portugal	9	55	25	6	5	6	40	29	10	14	3	14	23	20	40
Slovak Republic	37	45	14	3	1	18	36	29	11	6	12	17	28	19	25
Slovenia	0	84	14	1	0	0	64	28	6	2	0	22	33	25	21
Spain ¹	39	29	20	8	5	27	28	22	13	11	16	17	19	16	32
Sweden	26	44	26	4	1	16	36	36	9	4	15	25	37	14	10
Switzerland	29	51	18	1	c	21	40	30	6	3	10	23	33	19	15
Turkey ²	30	46	18	5	1	16	36	27	14	7	11	13	17	26	33
United Kingdom	28	43	20	5	3	21	39	25	10	6	11	24	27	18	20
United States	42	40	11	4	3	26	38	20	9	8	13	22	22	15	28
OECD average	26	48	19	5	3	16	41	27	9	7	10	22	28	17	23
EU23 average	24	49	19	5	3	15	43	27	9	6	9	23	30	17	21
Partners															
Argentina	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brazil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
China	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	22	50	21	5	3	10	37	31	11	11	3	12	20	15	50
India	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonesia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Russian Federation	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Saudi Arabia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
South Africa	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
G20 average	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2016.

2. Année de référence : 2015.

3. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

4. Année de référence : 2014.

Source : OCDE (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976954>

Tableau A4.4. Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2017)

Adultes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail (actifs occupés à temps plein ou partiel) ; deuxième cycle du secondaire (tous domaines) = 100

	Education	Arts or humanities (except languages), social sciences, journalism and information		Arts and humanities, social sciences, journalism and information	Business and administration or law		Business, administration and law	Natural sciences, mathematics and statistics	Information and communication technologies	Engineering, manufacturing and construction	Health		Health and welfare	Other fields	
		Arts	Humanities (except languages), social sciences, journalism and information		Business and administration	Law					Health (medical and dental)	Health (nursing and associate health fields)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
OECD	Countries														
	Australia ¹	111	m	m	113	m	m	143	140	143	151	m	m	128	109
	Austria	125	m	m	122	m	m	155	164	184	167	m	m	168	100
	Belgium	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chile	176	m	m	214	m	m	259	252	240	300	m	m	241	183
	Colombia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Czech Republic	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Denmark	111	m	m	114	m	m	169	145	139	151	m	m	110	131
	Estonia	101	105	136	126	130	166	138	136	177	132	200	110	132	120
	Finland ¹	126	109	143	132	134	213	139	150	160	163	221	110	126	128
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Germany ²	130	111	145	133	209	256	218	163	197	216	284	152	171	170
	Greece	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hungary	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Iceland	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Ireland	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israel	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italy	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japan	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Korea	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Latvia ³	113	123	154	148	151	166	155	147	207	146	145	134	136	146
	Lithuania	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexico	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Netherlands	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	New Zealand	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norway	99	79	125	118	139	180	146	138	140	157	196	103	116	130
	Poland	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal ⁴	125	118	165	158	197	208	198	179	195	194	m	m	163	141
	Slovak Republic	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovenia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Spain	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Sweden	101	82	108	100	123	152	147	117	133	147	172	106	117	116
	Switzerland	122	107	152	135	170	204	174	167	185	163	214	110	133	127
	Turkey	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	United Kingdom	93	m	m	92	m	m	133	181	130	160	m	m	100	105
	United States ⁵	132	149	200	188	m	m	220	250	233	260	m	m	180	161
	OECD average	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	EU23 average	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Partners	Argentina	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brazil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	China	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Costa Rica	201	c	202	199	187	232	193	c	207	204	m	m	210	193
	India	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonesia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Russian Federation	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Saudi Arabia	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	South Africa	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	G20 average	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2016.

2. Les revenus se rapportent aux programmes universitaires uniquement.

3. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

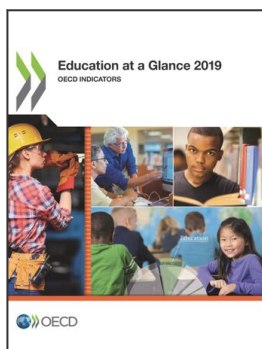
4. Lettres et arts, sciences sociales, journalisme et information ne comprennent pas le sous-domaine des langues étrangères.

5. Les données se rapportent aux domaines d'études au niveau de la licence.

Source : OCDE (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976973>



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ? », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/86a705ae-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.